



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SOMATO-PSYCHOTHÉRAPIE ET SOMATOTHÉRAPIE

6a rue Principale - 68210 HECKEN

☎ 03 89 25 91 03

www.ff2s.eu Email : info@ff2s.com

Membre de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse F.F.2.P.

Critères de Titularisation

I. Somatothérapeute, pratiquant la

(Nom de la méthode de référence)

- une **formation spécifique** dans la méthode de référence **avec un minimum de 600 heures**,
- une **thérapie/analyse personnelle de 150 heures** minimum dont 50 % au moins en individuel. Les heures en groupes de formation ou de développement personnel ne sont pas considérées comme de la thérapie personnelle.
- une **pratique professionnelle déclarée** d'au moins **un an**,
- un engagement dans une **supervision régulière** avec un minimum de **20 heures** déjà effectuées,

II. Somato- psychothérapeute en

(Nom de la méthode de référence)

- une **formation d'au moins 800 heures** dont au moins 600 h dans la méthode de référence.
- une **thérapie/analyse personnelle de 300 heures** minimum dont 50% au moins en individuel.
- une **pratique professionnelle déclarée** depuis au moins **2 ans**.
- une formation en psychopathologie d'au moins 100 h.
- un minimum de **100 h de supervision**.

Des ÉQUIVALENCES peuvent être prises en considération à côté des critères définis ci-dessus.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SOMATO-PSYCHOTHÉRAPIE ET SOMATOTHÉRAPIE

6a rue Principale - 68210 HECKEN

☎ 03 89 25 91 03

www.ff2s.eu Email : info@ff2s.com

Membre de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse F.F.2.P.

Procédure de Titularisation

- 1.- Être membre de la FF2S à jour de votre cotisation annuelle depuis deux ans.
- 2.- Remplir les critères de titularisation de somatothérapeute ou de somato psychothérapeute (voir liste Critères de titularisation).
- 3.- Envoyer au siège de la F.F.2.S. un dossier de titularisation en trois exemplaires accompagné d'un chèque de 77,00 € à l'ordre de la FF2S (voir Contenu et présentation du dossier de titularisation).
- 4.- Une fois votre dossier accepté, passer un entretien devant la commission de titularisation de la FF2S.
- 5.- A l'issue de cet entretien, si votre titularisation est retenue, vous aurez la possibilité, l'année suivante d'adhérer en tant que Membre Titulaire, sous réserve du règlement d'une cotisation annuelle de membre titulaire.
A réception de votre règlement nous vous ferons parvenir votre attestation de Membre Titulaire.
- 6.- Le (la) Praticien(ne) Titulaire sera mentionné(e) sur la liste des praticiens reconnus par la FF2S et sera recommandé(e) en priorité aux demandes des clients dans les différentes régions de France.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SOMATO-PSYCHOTHÉRAPIE ET SOMATOTHÉRAPIE

6a rue Principale - 68210 HECKEN

☎ 03 89 25 91 03

www.ff2s.eu Email : info@ff2s.com

Membre de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse F.F.2.P.

Dossier de Titularisation Contenu et présentation

Le dossier de Titularisation doit être envoyé en 3 exemplaires. Ceux-ci seront soit reliés, soit présentés sous pochettes plastiques. La présentation est importante.

Il doit comporter :

- **Deux photos d'identité.**
- **Un bulletin n°3** (à demander à : République Française Ministère de la Justice - Directions des affaires criminelles et des grâces - Casier judiciaire national - 44079 NANTES CEDEX 1, ou sur internet).
- **Une copie de votre inscription professionnelle** (Siret, Urssaf, RSI,...).
- **Un chèque de 77,00 €** à l'ordre de la FF2S.
- **Une lettre de motivation** argumentant votre demande de titularisation.
- **La description de votre parcours personnel** (qui êtes-vous ?) et **professionnel** (niveau d'études, expérience professionnelle – en citant quelques études de cas pratiques -) et copie de vos diplômes.
- **Écrire un article** de votre choix sur ce que vous aimez pratiquer ou utiliser avec succès en somatothérapie. Ce texte sera publié dans la revue somato.
- **Votre certification de formation** attestant du nombre d'heures demandé dans la méthode pour laquelle vous demandez la titularisation, ainsi que pour les autres attestations de formation que vous pouvez fournir.
- **Vos attestations de thérapie/analyse personnelle** pour le nombre d'heures demandé.
- **Vos attestations de supervision** pour le nombre d'heures demandé.
- **Si le dossier n'est pas complet il vous sera renvoyé pour complément.**